Conseil Municipal

Le rôle du Conseil municipal est avant tout de régler, par délibération, les affaires de la commune, de voter le budget communal et de contrôler l'administration du maire.

Les différents travaux de l'assemblée sont réalisés par le biais de commissions ou groupes de travail auxquels participent les adjoints et les conseillers municipaux.

Pour contacter vos élus, vous pouvez prendre rendez-vous au
secrétariat du cabinet du Maire
aux
heures d'ouverture de la mairie
.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 7 octobre 2025 à 19h. L'ordre sera disponible quelques jours avant.

Votre maire et vos élus

- VOTRE MAIRE ET SES ADJOINTS
- CONSEILLERS MUNICIPAUX
- COMMISSIONS

Délibérations

Décisions

Actes réglementaires

- ADRESSAGE DES RUES
- BÂTIMENTS ET ERP
- CONSEIL MUNICIPAL
- ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
- RÈGLEMENTS DE POLICE
- RISQUES MAJEURS ET PÉRILS
- STATIONNEMENT ET CIRCULATION
- VOIRIE
- VIE ÉCONOMIQUE

Procès-verbaux

Tarifs communaux

Arrêtés préfectoraux et métropolitains

Recueil des actes administratifs

VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

- **HORAIRES** (HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS